

**Mémoire du ROCFM dans le cadre
des consultations publiques sur le
projet de politique *Le milieu
communautaire : un acteur essentiel
du développement du Québec***

**Présenté à Monsieur Gérard Larose,
Président des consultations**

Juillet 2000

*« Passe-moi la puck, pis j'vas en
compter des buts »*

Dédé Fortin

PRÉSENTATION DU ROCFM

Le regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal a été fondé en 1997 dans les suites de la réorganisation et la régionalisation en Santé et Services sociaux au Québec. C'est dire que nous avons vécu de l'intérieur les nouvelles tendances régionales. Les organismes communautaires Famille ont voulu se donner un outil par ce regroupement afin de faire face aux nouveaux enjeux, aux nouvelles structures et à la multiplicité des lieux où nous étions invités à devenir « partenaires ». Comme le secteur Famille, (plus particulièrement, tout-petits) en était un ciblé, priorisé, décortiqué, morcelé, étudié, nous avons été sollicités plus que nous étions capables de répondre et surtout pas vraiment de la façon que nous l'aurions souhaité.

Le ROCFM regroupe quarante-cinq organismes situés sur l'Île de Montréal. Ces organismes, chacun à leur façon, avec leurs membres, agissent dans leur communauté afin d'enrichir l'expérience parentale. Ce sont des lieux où les familles peuvent s'entraider, se ressourcer, partager et agir. Les organismes communautaires Famille sont des lieux, des espaces où les familles peuvent, ensemble, donner du sens à leur quotidien. Fondée sur des valeurs humaines, l'approche véhiculée dans ces organismes respecte les personnes dans leur globalité. Les membres des familles peuvent y EXISTER, VIVRE, RESPIRER avec leurs forces et leurs faiblesses.

Aujourd'hui, dans notre société, existe-t-il beaucoup de lieux où l'être humain peut seulement ÊTRE ? Y a-t-il encore des espaces où les valeurs fondamentales peuvent s'exprimer plutôt que la compétitivité et la performance ?

RÉACTIONS À LA PROPOSITION DE POLITIQUE

C'est avec grande déception que nous avons reçu la proposition de politique qui devait en être une de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome. À la place, nous recevons un document qui, à notre perception, dans un premier temps méprise la spécificité de l'action communautaire autonome. Il la méprise puisqu'il ne la reconnaît pas en soi, mais seulement parmi tout un lot d'OSBL. Ces OSBL ont leurs valeurs et raisons d'être, mais il est choquant de ne pas avoir une politique où l'on devait pouvoir se reconnaître. Cette confusion nous apparaît mesquine et malsaine puisqu'elle ne peut engendrer que compétitions inutiles et divisions. Sommes-nous devant le bon vieux « Diviser pour mieux régner »? De la part du ministère de la Solidarité sociale, cela semble antinomique.

Après le sentiment de déception est apparu celui de la nécessaire révolte. Nécessaire, puisque nous croyons dans ce que nous sommes, il nous faut être révolté du détournement de sens que l'on veut imposer aux organismes communautaires autonomes. Si une politique telle que proposée voit le jour, nous devons faire le deuil de l'action communautaire autonome. Nous serons intégrés soit à la fonction publique soit au domaine privé. Nous reconnaissons la nécessité de ces deux champs d'action, mais nous revendiquons la reconnaissance spécifique de l'action communautaire autonome.

Il nous apparaît immoral de dénaturer à ce point tout un mouvement qui appartient aux membres des organismes, c'est à dire à une grande partie de la population qui s'est dotée d'espaces d'expression, d'éducation et de démocratie. Nous croyons que le gouvernement n'a pas le droit de contrôler l'action communautaire autonome mais plutôt le devoir de reconnaître et de soutenir celle-ci.

EXPÉRIENCE AVEC LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

Afin d'illustrer nos inquiétudes et nos doutes quant aux réelles intentions du gouvernement en regard à la reconnaissance des organismes communautaires autonomes, nous aimerions vous faire part de l'expérience que nous vivons avec le MFE depuis un peu plus d'un an.

Suite aux rumeurs voulant que les organismes communautaires Famille (reconnus et financés au SOC du MSSS) soient transférés au MFE sans avis préalable, les OCF ont interpellé la ministre Léger. La réponse à nos questions fut la mise sur pied d'un groupe de travail sur la reconnaissance et le financement des OCF. Composé par des représentants du milieu communautaire, de fonctionnaires du MFE et de la conférence des régies, ce groupe de travail avait comme mandat d'élaborer un cadre de reconnaissance et de financement et d'élaborer des hypothèses quant à un éventuel transfert incluant les modalités de celui-ci.

A priori, le MFE reconnaissait l'importance des OCF dans leur communauté et reconnaissait également le sous-financement chronique de ceux-ci ainsi que la précarité de leur situation. Nous avons donc rédigé un cadre de reconnaissance qui campait la mission et les valeurs des OCF. Pour ce faire, il y a eu une consultation auprès des 350 OCF du Québec. Sur ce document, nous avons reçu un accueil poli mais sans plus. Le ministère souhaitait que nous allions plus loin dans la mécanique; ce que nous souhaitions, c'est que le ministère reconnaisse nos fondements plus que du bout des lèvres.

À notre mandat initial s'est ajouté un volet qui était de donner un avis sur l'attribution d'une somme de 500,000 \$ pour les OCF. Nous considérons que l'occasion était belle pour le ministère de symboliquement reconnaître l'ensemble des OCF. L'approche retenue par le MFE en a été une de concours, de projets. Malgré nos recommandations et malgré que le ministère disait reconnaître notre situation, le choix a encore été de demander plus aux organismes, de mettre les organismes en compétition les uns avec les autres. Bien sûr que les groupes ont participé à cet appel d'offre, leur situation étant celle que l'on connaît! Par contre, il devient difficile de croire à la volonté du ministère de reconnaître les organismes pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Cet exercice mené parallèlement aux travaux du SACA nous donne des indices sur l'application par ministère d'une politique telle que proposée aujourd'hui. Les résultats sont bien décevants. Nous croyions sincèrement qu'avec un nouveau ministère directement en lien avec notre mission, il y aurait un appui fondé sur le respect des valeurs fondamentales qui nous animent. Déception!!!

Malgré le peu d'indication et d'orientation que nous avons reçus du ministère, nous sentions qu'ils auraient aimé que nous leur présentions un kit IKEA du parfait modèle d'OCF qui soit en complémentarité et aux services du CLSC, des CPE et des écoles. Nous retrouvons la même approche qu'au MSSS qui est de faire des réseaux intégrés de services qui relèvent davantage du délestage de services et d'une vision exclusivement utilitaire du communautaire que d'une reconnaissance du rôle de milieu de vie des organismes.

RECOMMANDATIONS

Nous nous joignons au comité aviseur de l'action communautaire autonome, aux regroupements nationaux Famille, à la Coalition des tables régionales des organismes communautaires (Santé et Services sociaux) et faisons nôtres leurs revendications.

Nous avons tout de même quelques souhaits à ajouter :

- Que le gouvernement fasse avec la population un choix de cœur de l'action communautaire autonome;
- Que le gouvernement aille le courage de la transparence, de la franchise, de l'honnêteté;
- Que le gouvernement soit cohérent dans ses actions et dans son discours;
- Que les choix faits par le gouvernement ne servent pas à le déresponsabiliser et à trouver des « partenaires » afin de porter l'odieux;

CONCLUSION

À ce moment-ci du processus de consultation en prévision d'une politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome, il subsiste pour nous de nombreuses questions sans réponse.

Est-ce que le gouvernement se sent à tel point insécuré qu'il ressent le besoin de tout contrôler?

Quand tous lieux, tous groupes, toutes familles seront ainsi régis, compartimentés, identifiés, évalués, normés, quel sera le sens de la vie ? Quel genre de société serons-nous ?

A-t-on une définition commune des mots et des concepts?

La difficulté à nous reconnaître et nous soutenir vient-elle d'un manque de compréhension ou d'un manque de volonté ?

Si le gouvernement adopte la politique telle que proposée sans l'appui des organismes communautaires autonomes, serons-nous devant une situation d'abus de pouvoir ?

Si la politique n'est pas adoptée, mais que concrètement dans ses actions le gouvernement la met en application comme c'est à l'heure actuelle, devant quoi nous retrouverons-nous ?

Dans l'éventualité de cette politique, quel choix nous restera-t-il? La résignation, la soumission, le renoncement, l'oubli, la résistance ?

L'automne nous apportera certainement quelques réponses.